

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

du lundi 27 avril 2026 19:00

En exercice : 11

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 0

Date de la convocation :
23/04/2026

Président de séance :
Jean-René CHEVALLIER

Secrétaire de séance :
Jocelyne BILLONNET

Rapporteur : Monsieur le
Maire

N° interne de l'acte :
2026_027 bis
N° de feuillet : 1

lundi 27 avril 2026, le Conseil Municipal de Commune de Mazille s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Mairie.

Membres présents :

Jean-René CHEVALLIER , Lucie JACQUET, Christian GAYRAL , Jocelyne BILLONNET , Fabrice GAUTHIER, Martine PETIT, Armando PEREIRA, Marie-Christine PEREIRA-LEBLANC, Christian LAVENIR , Marie-Agnès FUZY, Alexis JONDOT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Modification de la participation au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents en matière de prévoyance

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée,

Vu la délibération n° 21-2024 du 9 décembre 2024 instaurant la participation employeur au financement de la PSC de leurs agents en matière de prévoyance ;

Vu la demande de la commune du 7 octobre 2025 en vue d'augmenter la participation employeur au financement de la PSC de leurs agents en matière de prévoyance à hauteur de 85 % ;

Vu l'avis favorable du CST du 14 novembre 2025 ;

Considérant que la délibération actuelle octroie une participation financière à la cotisation des agents à hauteur de 50 % ,

Après discussion, l'assemblée décide de :

Maintenir la participation financière à la cotisation des agents à hauteur de **50 %**.

Commentaires :

Résultats de vote :

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Rejeté à l'unanimité

Pour : 11 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Le Secrétaire de séance,
Jocelyne BILLONNET

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :